



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU PLM DU 21 MAI 2011

PARTICIPANTS

Élus : M. AGONHOUMEY, M. MARSAC, Mme DOGIMONT, M. KONATE, M. OUKOLOFF.

Habitants élus : M. JOUVENEL, Mme MARREAU.

Habitants : Mme ALEXANDRE, M. & Mme AYDZMIR, Mme BARTHELEMY, Mme BAUDIMENT, Mme BLANCHÉ, Mme DELATTRE, Mme DUMONT, M. DRAMÉ, Mme DRIDER, Mme EL MANNANY, Mme ERKAN, Mme FOLLAIN, Mme FORTIER, Mme GILLES, Mme JOUBERT, M. JOUVENEL, Mme KOULAL, M. LEMA, Mme MIFTAH, M. NGUYEN, M. & Mme NIMAGA, M. NIMAGA Niouma, M. PIERRE LEANDRE, Mme ROBURE, M. VERTINO.

Personnel municipal : M. ASSARINI, Mme SINGLE, Mme EPINETTE, Mme MOUGAMADOU, M. ISSOUPOULÈVE, Mme PÉDRO.

Extérieur : M. DESJARDIN

Excusés : Mme ANDRE, M. BORDES, M. BAUER, Mme ARGAILLOT.

Avant d'aborder l'ordre du jour du conseil de quartier, M. AGONHOUMEY remercie chaleureusement Mme EL MANNANY, qui a pris le temps de préparer des beignets pour l'accueil des personnes présentes, et introduit ensuite M. ISSOUPOULÈVE, nouvel agent de développement local sur les quartiers du PLM et du Village. Il explique le rôle de l'agent sur le quartier et signale que ce dernier sera joignable sur son portable professionnel pour tout renseignement.

En préambule, M. AGONHOUMEY rappelle le cadre du conseil de quartier et insiste sur le fait que chaque séance doit se dérouler dans le calme et le respect de chacun.

Point sur les travaux :

La ville souhaite résoudre les problèmes quotidiens et améliorer le cadre de vie des habitants, le Conseil de Quartier permet dans cette optique de faire remonter les informations.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Place Maillol :

Un courrier a été envoyé au Président du Syndic qui n'en a pas informé les copropriétaires. L'entreprise ayant eu le précédent marché était en fin de contrat avec la Ville et un appel d'offre a ainsi été lancé. L'entreprise choisie par la Ville va démarrer les travaux dès le mois de Juin. Les travaux Place Maillol ont été désignés par la Ville comme étant prioritaires, l'entreprise traitera donc en premier lieu de l'affaissement des trottoirs de la Place.

Les abribus du PLM :

Dégradés depuis les émeutes de 2007, ils sont en cours de remplacement aujourd'hui sur l'ensemble du quartier.

Les armoires électriques :

Elles seront bientôt remplacées. Une coordination est à trouver avec ERDF (à Pontoise) afin que le remplacement puisse se faire (une coupure de courant est nécessaire).

Q : Mme JOUBERT souhaiterait qu'il y ait un lampadaire Place Lalo, afin que l'entrée du bâtiment et l'allée adjacente puissent être éclairées. Elle demande s'il est possible de rajouter un lampadaire.

R : M AGONHOUMEY rappelle qu'un autre lampadaire a été rapidement remplacé suite à un acte délictueux. Concernant cette demande, la possibilité d'ajouter un lampadaire sera envisagée.

Q : Une demande de rabaissement des trottoirs au niveau du 8, rue Gounod est faite en particulier pour faciliter le déplacement des personnes handicapées. Dans ce secteur, de nombreux trous sont également déplorés ; une demande est faite pour combler ces trous.

M. OUKOLOFF se demande pourquoi il est si difficile de remédier à ces petits problèmes et affirme qu'il devrait être simple de recouvrer une situation acceptable. Ce dernier termine son intervention en félicitant M. AGONHOUMEY pour sa qualité d'animation, sa capacité à susciter le débat de façon démocratique et la fidélité de retranscription des échanges. Il regrette que cela ne se déroule pas de telle manière dans d'autres quartiers.

Remarques : Le déménagement de l'ARIMC avenue du 8 mai 1945 a entraîné la pose d'un plan incliné avant des travaux plus conséquents.

Point sur les travaux Val d'Oise Habitat :

Les réverbères cassés ont été entièrement remplacés.

Deux nouvelles portes « CIBOX » ont été installées au 1 et 3 Place Berlioz en lieu et place de deux anciennes portes volées et vandalisées. Val d'Oise Habitat a financé ces deux portes (à 6000€ pièce) sur ses fonds propres et il n'y a pas eu de répercussion sur les charges.

M. AGONHOUMEY rappelle que de nombreuses incivilités (des jets d'objets notamment) sont constatées et qu'il est envisagé une augmentation des fréquences de nettoyage par Val d'Oise Habitat, laquelle entrainera probablement une répercussion sur les charges des locataires.

Les dossiers de « Dommage Ouvrage » concernant les fenêtres sont en cours. Val d'Oise Habitat est en attente des documents que doit lui fournir ICADE. Une procédure judiciaire suit actuellement

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

son cours et les travaux ne peuvent être lancés avant le remboursement des dommages causés par ICADE.

La régularisation des charges 2010 est suspendue en l'absence des données du premier semestre 2010 qui n'ont pas été fournies par ICADE. Par répercussion, il en est de même pour les comptes de l'ASL.

Conséquemment à l'absence de données d'ICADE, l'AG n'a pas pu se tenir depuis l'achat du patrimoine ICADE par Val d'Oise Habitat. La fréquence normalement prévue est de deux fois par an...

Mme KOULAL prend la parole et fait part de ses conditions d'habitation déplorables. Elle évoque un squat dans le hall du 12, avenue du 8 mai 1945. Les individus en question sont à l'origine de tapages et du sentiment d'insécurité.

R : M. AGONHOUMEY a déjà pris connaissance de ce problème récurrent *in situ*. Il invite Mme KOULAL à rencontrer M. DESJARDIN à l'issue de la réunion pour lui faire part de ces constats. La Mairie s'engage à suivre l'affaire.

Q : Une poubelle a été arrachée au niveau de la rue Archinard.

R : Il faudra vérifier si le pied est arraché et ensuite il conviendra de remettre en état cette poubelle.

Q : Une inondation des caves due à la pluie 2, Place Lalo, a été constatée. Mme JOUBERT demande si le SIAH peut effectuer des sondages.

Il est demandé à M. MARSAC de prendre la parole.

R : M. MARSAC rappelle qu'il existe trois réseaux d'assainissement appartenant à Val de France, à la Commune ou à Val d'Oise Habitat. Le SIAH n'interviendra que s'il s'agit d'un réseau d'une certaine importance, il faudra ainsi identifier à qui appartient le réseau en question.

Une habitante évoque des infiltrations d'eau suite aux travaux d'ICADE. Elle n'est pas satisfaite de la réponse donnée par Val d'Oise Habitat qui l'interpelle sur le fait qu'il faille entretenir son intérieur. Elle précise qu'elle ne peut effectuer des travaux en sa qualité de locataire et qu'il revient à Val d'Oise Habitat de faire le nécessaire.

Une habitante indique qu'il y a des problèmes de stationnement Place Maillol dus à des véhicules d'habitants extérieurs qui viennent se garer. Une voiture blanche est souvent stationnée à côté des poubelles et elle constitue un stationnement gênant pour l'ensemble des résidents.

R : M. AGONHOUMEY indique qu'il faut signaler ce cas à la Police Nationale qui ensuite sanctionnera le propriétaire de la voiture. Il indique également un problème de containers et de dépôts sauvages Place Maillol. Un travail se poursuit avec Val d'Oise Habitat à ce sujet.

Mme JOUBERT évoque les problèmes de saleté Place Lalo et rue Gounod suite au Marché : des palettes, des cartons, des sacs plastiques se retrouvent par exemple un peu partout dans les environs. Mme DRIDER ajoute qu'elle se charge elle-même de ramasser une partie des déchets.

Par ailleurs, chaque jour de marché rend la circulation difficile due au stationnement gênant des marchands au niveau de la rue Gounod et de la Place Lalo.

R : M. AGONHOUMEY indique qu'il est allé sur place pour tenter de comprendre l'origine des déchets, et en discutant avec les marchands, il leur a rappelé qu'il convenait de débarrasser leurs déchets eux-mêmes. Mais le problème est réapparu, chaque commerçant renvoyant la faute à un

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

autre... M. AGONHOUMEY a ensuite demandé à Val de France d'enlever les déchets sur le patrimoine de Val d'Oise Habitat, rue Gounod. Une concertation est à venir pour l'enlèvement des déchets sur le patrimoine Val d'Oise Habitat avec la Police Municipale, la Ville et Val d'Oise Habitat. M. DESJARDIN rappelle qu'en ce qui concerne le stationnement, la police municipale et la police nationale soulèveront cette problématique lors d'une réunion à venir.

Une habitante ajoute qu'il est possible que le poissonnier ne respecte pas les règles d'hygiène puisqu'il n'a pas de camion réfrigéré.

Une habitante soulève à nouveau le problème des fenêtres sur le patrimoine Val d'Oise Habitat (anciennement ICADE) qui explosent parce qu'il faut respecter un espace. Elle ajoute que ce problème n'est pas réglé et qu'il persiste depuis plus de 2 mois.

R : M. AGONHOUMEY rappelle qu'une procédure suit son cours et qu'en l'absence de données d'ICADE, les travaux ne peuvent être engagés.

M. AGONHOUMEY rappelle qu'un nouveau Chantier Jeunes (l'association IMAJ) va être inauguré au 62 Avenue du 8 Mai 1945, fort du succès du précédent qui a été plébiscité par les résidents.

Mme AYDEMIR évoque le problème d'insonorisation des fenêtres au 4 rue Gounod : le bruit généré par les jeunes en bas de l'immeuble en soirée et même la nuit provoque une gêne importante pour le voisinage. Le hall n'est pas respecté par les jeunes squatteurs qui souillent cet espace provoquant une gêne pour tous les résidents de ce bloc. Par ailleurs, l'interphone est en panne depuis longtemps et n'a pas été réparé.

Un locataire de l'ARIMC ajoute que ce problème est récurrent et n'est pas résolu depuis plus de 4 ans.

R : M. AGONHOUMEY a conscience de ces problèmes et de ces nuisances. Un travail a déjà été amorcé avec la Police et des médiateurs pour instaurer un dialogue avec les jeunes. Il est dit aux jeunes de parler moins fort et de se retrouver dans un autre lieu pour ne pas déranger le voisinage. M. AGONHOUMEY s'est personnellement déplacé plusieurs fois en soirée pour aller à la rencontre de ces jeunes et initier un dialogue avec eux.

En ce qui concerne le nettoyage du hall, le nécessaire sera fait prochainement.

M. AGONHOUMEY fait un point sur les véhicules ventouses sur le PLM :

Une marche exploratoire a eu lieu le jeudi 19 mai 2011 avec un groupe d'habitants afin de déterminer le nombre et l'emplacement des véhicules ventouses sur le quartier.

Ce recensement sera transmis à Val d'Oise Habitat ainsi qu'à la police municipale pour procéder à l'enlèvement de ces véhicules, seuls les véhicules présentant un danger seront traités de manière prioritaire ; 46 véhicules ont été recensés sur l'espace privée (Val d'Oise Habitat, SNI notamment). La Ville et Val d'Oise Habitat sollicitent la Police Nationale pour un travail collectif à ce sujet.

Madame DOGIMONT présente le concours « Villiers Fleuri » :

Pour la 13e année consécutive, après une année 2010 riche en distinctions départementales, la Ville et le Comité environnement proposent aux habitants de participer au concours "Villiers-le-Bel Fleuri". Il est nécessaire de s'inscrire préalablement avant le 31 mai en remplissant le coupon au verso du bulletin d'information Flash Info Villiers-le-Bel du mois de mai 2011 (qui vous a été distribué). Ensuite la remise des prix aura lieu le 23 juin au Parc Ginkgo.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Q : Mme JOUBERT demande s'il est possible d'obtenir 3 rosiers pour préparer cet événement.

R : Mme PÉDRO lui propose de monter un Fonds de Participation pour les Habitants.

Activités de l'été avec la MQ :

Mme MOUGAMADOU présente l'ensemble des activités de cet été et invite les associations d'être partie prenante au contenu des activités. Les ateliers et les activités sont variés : stage de tennis, interventions des sapeurs pompiers, ateliers citoyenneté, etc...

Le 8 juillet sera le temps fort de la Maison de Quartier qui organise une grande manifestation sur le quartier. En lien avec les autres quartiers, les temps festifs « Couleurs Quartiers » du 13 juillet et du 10 août, constitueront un moment fédérateur pour l'ensemble des quartiers de Villiers-le-Bel.

Mme PÉDRO, responsable du secteur famille, ajoute qu'il y a des séjours prévus hors de Villiers-le-Bel : à Paris et en Normandie au bord de la mer. Mme PÉDRO présente par ailleurs un projet « Plage » à venir qu'il conviendra d'aménager avec les personnes intéressées. Ce sera un espace de détente avec des animations gratuites.

Fête des voisins :

Anita rappelle que ce moment de convivialité permet aux habitants de se rencontrer et de partager non seulement un plat mais aussi une soirée chaleureuse. Elle est organisée à l'initiative des habitants et aura lieu le vendredi 27 mai 2011 au 25-27 avenue du huit mai 1945 de 18h à 22h.

Espace de convivialité :

L'entreprise d'insertion « Esprit passage » a estimé le travail à fournir pour débayer le terrain et a envoyé un devis de 11 000€. L'endroit dédié à l'espace de convivialité a déjà été choisi après concertation avec un groupe d'habitants (à côté du poste de GDF, côté Avenue Saint-Denis). Il reste maintenant à déterminer la répartition financière possible pour chacune des parties prenantes. Le débroussaillage sera organisé dès cette année si les conditions sont réunies et l'aménagement de l'espace sera inscrit au budget dès l'année prochaine.

Questions diverses :

Mme MARREAU note que la taille de certains abribus rue Signac, ont été réduits par rapport au modèle d'avant, la surface du toit étant moins importante, la protection l'est également.

R : M. AGONHOUMEY rappelle que les abribus relèvent de la compétence de Val de France.

Mme MARREAU souhaite qu'il y ait prochainement une réunion d'organiser avec le Maire et les Présidents des Conseils Syndicaux afin d'évoquer les problématiques des copropriétés.

Mme EL MANNANY présente l'initiative PÉDIBUS : ce sont des parents bénévoles qui emmènent un groupe d'enfants à l'école sur le principe des arrêts de bus, mais le circuit est à pieds. Il y a plusieurs parcours menant aux écoles Jean-Jacques ROUSSEAU et Paul LANGEVIN I et PAUL LANGEVIN II ; les enfants doivent être inscrits préalablement. Mme EL MANNANY évoque le manque d'adultes accompagnants et lance un appel à candidature.

M. PIERRE LEANDRE souhaiterait organiser un tournoi de foot le week-end de la Pentecôte (samedi 11 juin au lundi 13 juin) sur les terrains de foot se situant entre l'Avenue Pierre Sémard et l'Avenue Saint-Denis, de part et d'autre du chemin de Montmorency. Afin que le tournoi puisse

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

avoir lieu, il faudrait procéder à la tonte de cet espace, au nivellement d'un des terrains et à la mise en place des poteaux de but.

R : Le service des sports et Paris Habitat seront contactés afin de savoir ce qu'il est possible de faire.